



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

COMMUNE DE BRAS

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la Présidence de Monsieur Franck PERO, Maire, et sur convocation du 22 juin 2023 affichée le jour même.

Sont présents :

Franck PERO, Maire, Anne COUPLEZ, 1er adjoint, Nicolas ROBIN, 2ème adjoint, Séverine VINCENDEAU, 3ème adjoint, Jérémy MESSAOUDI, 4ème adjoint, Isabelle AMARIGLIO, 5ème adjoint, Pierre ARMAND, 6ème adjoint, Joseph MASSARD, Jean-Pierre LONCQ, Ingrid DUPUIS, Xavier SIBILLE, Camille FLEURY et Patrick BERNARD.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement.

Absent(s) avec pouvoir :

Mylène BEYAERT, a donné procuration à Jean-Pierre LONCQ,
Sylvie BERNARD-MUZE, a donné procuration à Camille FLEURY,
Martine BOLIN-SIMIAN, a donné procuration à Ingrid DUPUIS,
Patrick GAZAN, a donné procuration à Patrick BERNARD,
Béranger MARTIN, a donné procuration à Isabelle AMARIGLIO,
Sandrine VENTRE, a donné procuration à Franck PERO,

Absent(s) :

Daniel RATAJCZAK, Frédéric GUARCH-FERRER, Cynthia RENAUDIER-HOLOTA, Christian ROERO.

Madame Séverine VINCENDEAU est Secrétaire de Séance.

Procès-verbal de la précédente séance :

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MAI 2023.

(2 abstentions) Approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n° 2023-052-01 :

CRÉATION DE POSTES (DANS LE CADRE D'AVANCEMENT DE GRADE).

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-053-02 :

PROCÉDURE DE DÉLAISSEMENT DE DEUX EMPLACEMENTS RÉSERVÉS.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-054-03 :

PROJET DE CESSIION D'UN BIEN IMMOBILIER.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-055-04 :

PROJET D'ACQUISITIONS FONCIÈRES.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-056-05 :

PRÊT RELAIS 2021 – PROROGATION.

(2 abstentions) Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n° 2023-057-06 :

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2022 –
SERVICE DE L'EAU POTABLE.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation

Délibération n° 2023-058-07 :

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE 2022 –
SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation

Délibération n° 2023-059-08 :

FIXATION DES TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF.

Adoptée à la majorité par 17 voix pour et contre 2

Délibération n° 2023-060-09 :

FIXATION DES TARIFS DE L'EAU POTABLE.

(1 abstention) Adoptée à la majorité par 16 voix pour et contre 2

Délibération n° 2023-061-10 :

MODIFICATION DES TARIFS DE LA PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
(PAC) APPLICABLE SUR LA COMMUNE DE BRAS.

Adoptée à la majorité par 17 voix pour et contre 2

Délibération n° 2023-062-11 :

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE SUR COMPTES À TERME (CAT).

(2 abstentions) Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n° 2023-063-12 :

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAR –
PROGRAMME DE VOIRIE.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-064-13 :

CONVENTION DE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATION D'EAUX USÉES.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-065-14 :

CONVENTION D'AUTORISATION D'ACCÈS ET D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC -
VAR TRÈS HAUT DÉBIT.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-066-15 :

AVIS SUR DES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES AU SYMIELECVAR.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-067-16 :

AVIS SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYMIELECVAR.

(2 abstentions) Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Délibération n° 2023-068-17 :

PRIME À LA RÉUSSITE – RÉCOMPENSE AUX JEUNES DIPLÔMÉS

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-069-18 :

DÉLÉGATION D'UNE ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE
(2° de l'article L.2122-22 du CGCT)

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-070-19 :

RENOUVELLEMENT DU PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL
(PEDT) ASSORTI DU PLAN MERCREDI - CONVENTION

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-071-20 :

DÉTERMINATION DES PRIX DE VENTE DES REPAS DE LA CANTINE SCOLAIRE

Adoptée à l'unanimité

Questions diverses :

QUESTIONS DIVERSES : Néant

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h46

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales :
La présente liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal a été affichée à la Mairie le
28 juin 2023 (tableau d'affichage extérieur) et mise en ligne sur le site internet de la Commune.